



## **LA FSU TERRITORIALE**

**Bureau National Paris 29 et 30 mars 2018**

### **MOTION DE SOLIDARITE AVEC LA LUTTE DES CHEMINOTS ET LEUR INTERSYNDICALE, POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE**

Au mois de mars 2018, le Premier ministre a présenté les principales mesures de la réforme qu'il entend mener pour l'avenir de la SNCF, ainsi que la méthode qu'il souhaite employer pour y parvenir.

Pour la FSU Territoriale, le fond comme la forme, donnés à cette réforme, ne répondent à aucun impératif réglementaire ou financier ni à aucune nécessité de service public. Pire encore, cette réforme contient les ingrédients de l'iniquité entre les citoyens pourtant en droit d'attendre un service public ferroviaire de qualité.

Notre syndicat, ancré sur les territoires urbains comme ruraux, est témoin depuis plusieurs décennies de l'abandon de toute ambition de dessertes ferroviaires sur les territoires les plus isolés. En effet, petit à petit les gares et les trains disparaissent du quotidien des citoyens, alors que le train n'était pas un simple moyen de transport rapide, économique et écologique, mais aussi un vecteur de lien social et de lien économique.

Alors que notre pays a un grand besoin de voir se développer et se moderniser ses services publics, c'est leur démantèlement progressif que veut mettre en œuvre le gouvernement.

Nous dénonçons la supercherie qui consiste à faire croire aux citoyens que ce projet de réforme ne remettrait pas en cause l'avenir des « petites lignes ». Déjà, depuis plusieurs années, la SNCF a ralenti et parfois stoppé les investissements nécessaires à l'entretien et aux travaux sur ces lignes. Confier celles-ci aux Régions résulte à les condamner, pour la plupart, à une fermeture certaine. Seules les Régions les plus riches pourront les maintenir alors que les grandes lignes, à fort potentiel commercial, doivent pouvoir financer sur la base d'une solidarité qui se veut nationale, le service public ferroviaire de proximité y compris lorsque ce dernier est coûteux.

Sur les aires urbaines, le manque d'investissement et la vétusté des matériels sont criants et viennent perturber quasi quotidiennement les trajets domicile-travail, notamment pour les usagers franciliens.

Les mêmes promesses d'investissements et de développement avaient été faites pour le Fret SNCF ouvert à la concurrence il y a plus de 10 ans. Les objectifs de passage du transport de marchandises

par le rail plutôt que par la route afin de réduire à la fois le trafic routier et l'empreinte écologique se sont envolés et le transport Fret a été réduit presque à néant.

Que dire d'une communication gouvernementale semblant accuser les cheminots eux-mêmes d'avoir créé la fameuse dette de 55 milliards d'euros alors même que la gestion à courte vue de ceux qui ont dirigé l'entreprise, souvent vers le tout TGV, dont l'actuelle Ministre des Transports, a contribué à alimenter cette dette... ?

Aujourd'hui, malgré de belles promesses de développement de la SNCF, la volonté d'un passage du statut d'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) à celui de Société Nationale à Capitaux Publics placerait l'Etat en situation d'actionnaire et non plus comme propriétaire. Il n'y aura alors qu'un pas vers l'ouverture du capital et la privatisation. Nous avons encore en mémoire la triste histoire de France Télécom et sa privatisation forcée qui a coûté la vie à de trop nombreux salariés.

Par ailleurs, nous dénonçons le déni de démocratie qui consiste à passer cette réforme en force et d'empêcher le débat public sur l'avenir d'un des plus grands services publics français.

Enfin, la FSU Territoriale souhaite aussi attirer l'attention de l'ensemble des agents territoriaux sur l'importance du statut des cheminots, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'il y a actuellement un effet miroir entre les fonctionnaires et les cheminots, dont les statuts, soit disant avantageux, seraient la cause des difficultés économiques de la France. Plus que quiconque, les fonctionnaires territoriaux voient bien le ridicule d'une telle affirmation, mais ils doivent, à l'instar des cheminots, dénoncer les idéologies ultralibérales qui se dissimulent maladroitement derrière cette stigmatisation indécente.

Au même titre que les fonctionnaires possèdent un statut qui leur permet de participer à l'égalité d'accès et de traitement au service public pour tous les citoyens, le statut du cheminot lui permet de ne pas soumettre la sécurité des voyageurs aux seules injonctions du profit économique.

Pour toutes ces raisons la FSU Territoriale tient à témoigner de sa solidarité pour les cheminots en lutte et appelle tous les agents territoriaux à soutenir leur intersyndicale dans leur nécessaire combat.

**Adoptée à l'unanimité PARIS le 30 mars 2018**

**Contact presse : 06 80 32 33 27**